

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / ZA / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 28 septembre 2026

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 28 SEPTEMBRE 2026 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2026.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. Administration Générale – Rapporteurs Monsieur le Maire, Hürizet GÜNDER, Michaël DAVID, Christine GLEMAIN, Egué DIAMANKA BEN GELOUNE

1. Subvention exceptionnelle de solidarité à la commune du Porge à la suite des incendies de l'été 2026 ;
2. Don aux sinistrés du Porge et à l'amicale des pompiers de la Bastide – Perception et répartition du don ;
3. Indemnités des élus : modification de la répartition de l'enveloppe ;
4. Pacte de gouvernance de Bordeaux Métropole pour la mandature 2026-2032 – Avis de la Commune de Cenon ;
5. Renouvellement des conseils de quartier de la Ville de Cenon ;
6. Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;
7. Mandat spécial pour le déplacement au congrès des Maires du 23 au 25 novembre 2026 ;
8. Désignation des élus membres de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable (CIA) ;
9. Désignation d'un membre au Conseil d'Administration du Foyer Habitat Jeunes des Hauts de Garonne ;
10. Prise en charge des frais de garde ou d'assistance – modalités de prise en charge ;
11. Adhésion de la Ville de Cenon au dispositif TEVO (Territoires Volontaires) – Autorisation de signer la convention tripartite de partenariat dans le cadre du 5e appel à manifestation d'intérêt (TEVO5) ;
12. Projet PAINCO : Dépôt de demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif d'initiatives locales de développement solidaire et de l'ECSI ;
13. Demande de subvention auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dans le cadre du projet « PAINCO » ;

2. Ressources Humaines – Rapporteur Charles COSSE

1. Mise en place des astreintes décisionnelles au sein du complexe aqualudique ;
2. Tableau des emplois permanents : création et suppression des postes ;
3. Tableau des emplois non permanents : création et suppression des postes
4. Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel de la collectivité à la suite de la réforme des emplois administratifs supérieurs de direction de la fonction publique territoriale ;

3. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
 1. Décision Modificative n°2 en section de fonctionnement pour le Budget Principal de la Ville ;
4. **Développement associatif – Actions Jeunesses** – Rapporteuse **Fernanda ALVES**
 1. Remboursement exceptionnel de frais avancés par un agent communal dans le cadre d'un séjour jeunesse organisé à Hendaye du 13 au 17 juillet 2026 ;
5. **Environnement** – Rapporteuse **Marjorie CARVEL**
 1. Participation financière à l'entretien des espaces verts non privatisés et ouverts au public des copropriétés Le Navarre, Le Coligny, Les Néréides, Ronceval chez vous ;
6. **Politique de la ville** – Rapporteuse **Hasna DEVOS**
 1. Copropriété Palmer : renonciation à exercer les droits de la commune sur certaines parcelles présumées sans maître au profit de Bordeaux Métropole
7. **Développement économique** – Rapporteur **Alexandre MARSAT**
 1. Demande de subvention Fonds social européen (FSE+) 2027 – « Accompagnement renforcé et individualisé vers l'emploi » ;
 2. Adhésion au réseau Manacom pour l'année 2026 – Autorisation ;
8. **Education et réussite éducative** – Rapporteuse **Nathalie EKAM**
 1. Bilan 2025 de la concession de service sur les activités péri et extrascolaire avec les Francas de la Gironde ;
 2. Gratuité des repas pour les personnels Accompagnant des Elèves en situation de Handicap (AESH) ;
9. **Sport** – Rapporteur **Patrice BUQUET**
 1. Convention de partenariat d'utilisation du complexe aqua ludique avec les communes – Autorisation de signer

Vous trouverez de plus ci-joint,

- Les délibérations
- Et un pouvoir

Que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 22 septembre 2026

Jean-François EGRON
Maire de Cenon